

DÉTAILS SUR LA FORMATION

INTERVENANTE

Lénaïg KLEINBAUER
Psychologue clinicienne
et formatrice.

DURÉE

Session de 6 à 8
demi-journées soit 18 à
24 heures.

LIEU DE FORMATION

Sur site.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 participants maximum.
Session effective à partir de
8 inscriptions.

DATES

À définir.

COÛT PÉDAGOGIQUE

En intra-établissement :
140 € / heure pour 1 groupe.

OBJECTIFS

L'objectif est de proposer aux membres d'une équipe un outil d'échanges et de réflexion. Cet outil permet la prise de distance par rapport aux actions d'accompagnement afin de faciliter la compréhension des situations de handicap ou de dépendance des personnes accompagnées. Il s'agit de :

- **redonner du sens** à l'accompagnement des actes du quotidien et **réinterroger les objectifs** des actions en place ou à venir (en lien avec le projet d'établissement) ;
- **développer la complémentarité** des connaissances et des compétences pluri professionnelles, réunir et analyser les observations réalisées sur une situation de terrain ;
- **faire émerger** un questionnement sur une situation problématique vécue par un ou plusieurs résidents ou sur des besoins spécifiques exprimés explicitement ou implicitement et **explorer des pistes d'accompagnement adaptées** à cette situation (réflexion sur le suivi et la mise en place de projets personnalisés) ;
- **favoriser la compréhension de situations** rencontrées par les résidents, situations inhérentes à leur pathologie et à leurs difficultés à comprendre leur environnement ou leur contexte de vie ou à l'accepter, ..., (difficultés de communication, agressivité, passivité, refus, isolement, conflit avec la famille, ...).

CONTENU

Les thèmes abordés au cours des séances peuvent être préalablement définis lors d'une rencontre préalable avec les équipes. Aborder des séances d'analyse des pratiques lorsque les thèmes sont définis à l'avance favorise la prise de parole des participants sans cristalliser les échanges sur des situations de tensions rencontrées dans une équipe.

Les thèmes choisis feront donc l'objet d'un consensus d'équipe et traiteront de problématiques propres à la pratique des membres de l'équipe liées aux missions spécifiques de la structure ou du service et aux singularités des personnes accompagnées.

Les thèmes pourront par exemple traiter de la problématique de l'individualisation du suivi proposé, de la relation avec les familles, du positionnement du professionnel dans la relation avec l'utilisateur, des situations de conflits, de refus ou d'agressivité pouvant apparaître dans la rencontre accompagnant - usager, etc.

La définition préalable des sujets qui seront abordés au cours des différentes séances a également pour intérêt de permettre à l'intervenant de préparer en amont l'intervention et ainsi de faire bénéficier les participants d'un apport théorique.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Les apports théoriques alternent avec des temps de parole et d'échanges. Le mode de travail pédagogique de cette action de formation s'appuie essentiellement sur l'apport d'éclairages théoriques illustrés par des situations de terrain rencontrées par les participants.
- La durée de travail consacrée à chaque thématique est de 3 heures. En fonction des besoins et des attentes des participants, certaines d'entre elles peuvent faire l'objet d'un contenu plus approfondi et re-questionnées sur une autre séquence de formation.
- Les sujets (thématiques) abordés à chaque séquence de formation sont établis à l'avance et suivent un calendrier précis.
- Le formateur se porte garant de la confidentialité des propos de chaque groupe. Les informations pouvant permettre l'aménagement du projet de vie de la structure ou du service ou pouvant permettre la réadaptation d'un projet de vie individualisé seront transmises à la Direction.

PUBLIC

Professionnels des établissements et des services sociaux et médico-sociaux.